SÉANCE ORDINAIRE DU 6 AVRIL 2020 À 19:30 HEURES :

À la séance ordinaire tenue le 6 avril 2020 ***par vidéoconférence***, sont présents les conseillers et conseillères : Gina Castelli, Éric Mageau, René Rivard, France Martel, Christine Lafrance et Jean-Pierre Beaudoin sous la présidence de la mairesse Mme Nathalie Bresse.

Jonathan Piché, directeur général et secrétaire-trésorier est aussi présent.

Ouverture de la séance ordinaire à 18:56 heures.

1.1
Formant quorum sous la présidence de Madame Nathalie Bresse, mairesse, la séance est déclarée ouverte.

2.
2020-04-078 **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :**

1. Ouverture
1.1 Ouverture.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

3. Adoption des procès-verbaux:
3.1 Séance ordinaire du 2 mars 2020;
3.2 Séance extraordinaire du 9 mars 2020;
3.3 Séance extraordinaire du 25 mars 2020.

4. 1re période de questions
(Durée de 15 minutes et porte sur divers sujets d'ordre public).

5. Ouverture, étude et/ou acceptation des soumissions
5.1 Contrat de niveleuse pour l'année 2020;
5.2 Contrat pour le balai de rue pour l'année 2020;
5.3 Contrat pour le fauchage en bordure des chemins pour l'année 2020.

6. Information au conseil et correspondance
6.1 Dépôt de la liste de la correspondance pour le mois de mars 2020.

7. Rapports des comités
7.1 Finances – Subventions :
7.1.1 Adoption des comptes à payer;

7.2 Autres comités:
7.2.1 Rapport des membres du conseil de leur comité respectif.

8. Affaires nouvelles
8.1 Résolutions à adopter :
8.1.1 Offre de services professionnels en génie civil;
8.1.2 Dans ma rue on joue – abandon du projet de la rue Marcheterre;
8.1.3 Proclamation de la Semaine nationale de la santé mentale 2020;
8.1.4 Renouvellement de l'adhésion au Conseil Sport Loisir de l'Estrie;
8.1.5 Embauche de la coordonnatrice pour le Service d'animation estivale (SAE) – été 2020;
8.1.6 Embauche de la responsable des comportements pour le Service d'animation estivale (SAE) – été 2020;

8.1.7 Programme d'emplois d'été Canada – demande de modification du taux de pourcentage offert aux municipalités;
8.1.8 Don à la Dysphasie-Estrie.

9. Avis de motion à donner
9.1 Règlements numéro 670 emprunt de 1 900 701.57 $ pour la réfection du chemin Boucher et du chemin de la Rivière.

10. Adoption des règlements
Aucun.

11. Varia affaire nouvelle
Aucun.

12. 2e période de questions
(Durée de 15 minutes et porte sur les sujets de l'ordre du jour).

13. Levée de la séance ordinaire

Prochaine séance ordinaire : Lundi le 4 mai 2020 à 19 h 30.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jean-Pierre Beaudoin **ET RÉSOLU QUE** le contenu de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 6 avril 2020 soit approuvé et adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

3.1
2020-04-079 PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 MARS 2020 :

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller René Rivard **ET RÉSOLU QUE** le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mars 2020 soit approuvé et adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

3.2
2020-04-080 PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 9 MARS 2020 :

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Christine Lafrance **ET RÉSOLU QUE** le procès-verbal de la séance extraordinaire du 9 mars 2020 soit approuvé et adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

3.3
2020-04-081 PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 25 MARS 2020 :

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller René Rivard **ET RÉSOLU QUE** le procès-verbal de la séance extraordinaire du 25 mars 2020 soit approuvé et adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

4.
1RE PÉRIODE DE QUESTIONS (début : 18 h 58)

FIN DE LA 1RE PÉRIODE DE QUESTIONS À 18 H 58.

5.1
2020-04-082 CONTRAT DE NIVELEUSE POUR L'ANNÉE 2020 :

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu deux soumissions :

Transport et Excavation Jocelyn Ménard inc. :	29 396.25 $
Entreprise Beauchemin :	31 854.25 $

CONSIDÉRANT QUE la soumission de Transport et Excavation Jocelyn Ménard inc. au montant de 135.00 $ / heure plus taxes est conforme à nos exigences;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Éric Mageau **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte la soumission de Transport et Excavation Jocelyn Ménard inc. au montant de 135.00 $ / heure plus taxes pour environ 270 heures.

Poste budgétaire : 02-320-00-521.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

5.2
2020-04-083 CONTRAT POUR LE BALAI DE RUE POUR L'ANNÉE 2020 :

CONSIDÉRANT QUE des demandes de soumissions ont été envoyées à trois entreprises;

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu 3 soumissions :

Entreprises Breton inc.	135.00 $ / heure
Excavation Plamondon	130.00 $ / heure
Les entreprises Myrroy	115.00 $ / heure

CONSIDÉRANT QUE la soumission de Les Entreprises Myroy et la soumission de l'entreprise Excavation Plamondon demande la fourniture d'un camion et d'un employé de la municipalité afin d'appuyer le travail de l'entrepreneur;

CONSIDÉRANT QUE nous sommes en effectif réduit et qu'il est difficile d'appuyer le travail de l'entrepreneur en lui fournissant un camion et un employé;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Éric Mageau **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte la soumission de l'Entreprise Breton inc. au montant de 135.00 $ / heure plus taxes pour environ 90 heures.

Poste budgétaire : 02-320-00-521.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

5.3

2020-04-084 CONTRAT POUR LE FAUCHAGE EN BORDURE DES CHEMINS POUR L'ANNÉE 2020 :

CONSIDÉRANT QUE des demandes de soumissions ont été envoyées à deux entreprises ;

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu 2 soumissions :

Transporteurs Sherbrooke Unifié inc.	150.00 $ / heure plus taxes
Excavation Plamondon	115.00 $ / heure plus taxes

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Éric Mageau **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte les soumissions suivantes; Transporteurs Sherbrooke Unifié inc. au montant de 150.00 $ / heure plus taxes pour le secteur rural et Excavation Plamondon au montant de 115.00 $ / heure plus taxes pour le secteur urbain.

Poste budgétaire : 02-320-00-521.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

6.1

DÉPÔT DE LA LISTE DE CORRESPONDANCE :

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose la liste de la correspondance pour le mois de mars 2020 et en fait la lecture.

7.1.1

2020-04-085 COMPTES À PAYER :

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Christine Lafrance **ET RÉSOLU QUE** la liste des comptes à payer en date du 6 avril 2020 au montant de **146 639.75 $** soit approuvée et que le directeur général et secrétaire-trésorier soit autorisé à procéder au paiement de ces comptes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

7.2.1

RAPPORTS DES COMITÉS :

Madame Nathalie Bresse :

- Donne de l'information concernant :
  - Valoris, il y a eu une rencontre et l'ensemble des opérations se continuent même s'il est fermé au public ;
  - Une rencontre téléphonique avec la Sûreté du Québec et leur présence sur le territoire de la municipalité lors de la pandémie afin de faire respecter la règlementation.

Madame Gina Castelli :

- Donne de l'information concernant :
  - Ma première réunion de l'acceptation des états financiers du Transport de personnes ;
  - Le Transport de personnes, s'il y a urgence pour violence conjugale ou intrafamiliale, vous devez appeler 819-943-2101 afin d'obtenir

rapidement un transport pour vous apporter dans un endroit sécuritaire ;
- Le Transport de personnes se limite aux services essentiels lors de la pandémie.

Monsieur Éric Mageau :
- Donne de l'information concernant :
  - La possibilité d'avoir des contrats à plus long terme avec les fournisseurs pour recevoir plus de soumissions lors d'appel d'offres et faciliter l'acquisition d'équipements des fournisseurs ;
  - Des modifications à nos appels d'offres afin d'avoir des pénalités dans nos contrats s'ils ne sont pas respectés ;
  - Nos limites aux services essentiels pour le moment.

Monsieur René Rivard :
- Donne de l'information concernant :
  - Les loisirs, c'est le calme. Quelques cours ont été donnés par vidéo ;
  - SAE, le dossier se poursuit comme s'il aurait lieu ;
  - Le journal communautaire, au minimum, il y aura une publication virtuelle ;
  - La Soirée des bénévoles reportée à plus tard.

Madame France Martel :
- Donne de l'information concernant des modifications règlementaires des règlements d'urbanisme pour une adoption future.

Madame Christine Lafrance :
- Donne de l'information concernant rien de nouveau.

Monsieur Jean-Pierre Beaudoin :
- Donne de l'information concernant les matières résiduelles, nous aurons la collaboration de la Régie pour déterminer le nombre de bacs par résidence afin d'adapter notre taxation.

8.1.1

2020-04-086 **OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS EN GÉNIE CIVIL :**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a demandé une offre de services professionnels en génie civil à la firme EXP afin d'obtenir des plans et devis concernant le dossier RIRL pour la réfection du chemin Boucher et du chemin de la Rivière;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère France Martel **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte l'offre de services SHE-00258473 de la firme EXP pour la préparation des plans et devis du chemin Boucher et du chemin de la Rivière dans le cadre du programme RIRL. L'offre de services est sur une tarification horaire pour un maximum de 19 800 $ plus taxes.

Poste budgétaire : 03-310-00-042

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.2

2020-04-087 **DANS MA RUE ON JOUE – ABANDON DU PROJET DE LA RUE MARCHETERRE :**

CONSIDÉRANT QUE plus d'un tier des résidents de la rue Marcheterre se sont prononcés contre le projet;

CONSIDÉRANT QUE pour que le projet soit accepté, celui-ci devait être accepté par au moins deux tiers des résidents de la rue Marcheterre touchés par le projet;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jean-Pierre Beaudoin **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner confirme l'abandon du projet Dans ma rue on joue, pour la rue Marcheterre. Une lettre sera acheminée aux résidents qui étaient dans le périmètre projeté du projet pour les aviser de l'abandon du projet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.3

2020-04-088 **PROCLAMATION DE LA SEMAINE NATIONALE DE LA SANTÉ MENTALE 2020 :**

CONSIDÉRANT QUE la Semaine nationale de la santé mentale se déroule du 4 au 10 mai 2020 ;

CONSIDÉRANT QUE le Mouvement Santé mentale Québec lance sa Campagne annuelle de promotion de la santé mentale à l'occasion de la Semaine nationale de la santé mentale ;

CONSIDÉRANT QUE le thème « **RESSENTIR C'EST RECEVOIR UN MESSAGE** » vise à renforcer et à développer la santé mentale de la population du Québec ;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités du Québec contribuent à la santé mentale positive de la population ;

CONSIDÉRANT QUE favoriser la santé mentale positive est une responsabilité à la fois individuelle et collective, et que cette dernière doit être partagée par tous les acteurs de la société ;

CONSIDÉRANT QU' il est d'intérêt général que toutes les municipalités du Québec soutiennent la Semaine nationale de la santé mentale ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller René Rivard **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner proclame la semaine du 4 au 10 mai 2020 « **Semaine de la santé mentale »** et invite tous les citoyennes et citoyens ainsi que toutes les entreprises, organisations et institutions à reconnaître les bénéfices de l'astuce **RESSENTIR C'EST RECEVOIR UN MESSAGE**.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.4

2020-04-089 **RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION AU CONSEIL SPORT LOISIR DE L'ESTRIE :**

CONSIDÉRANT QUE l'adhésion 2019-2020 est à échéance et que selon la population le coût est de 100.00 $;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller René Rivard **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte le renouvellement de l'adhésion 2020-2021 au Conseil Sport et Loisir de l'Estrie pour la somme de 100.00 $.

Poste budgétaire : 02-190-02-999.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.5

2020-04-090 **EMBAUCHE DE LA COORDONNATRICE POUR LE SERVICE D'ANIMATION ESTIVALE (SAE) – ÉTÉ 2020 :**

CONSIDÉRANT QUE la directrice des loisirs, des sports, de la culture et de la vie communautaire ainsi que l'ancienne coordonnatrice ont procédé à la sélection et aux entrevues pour le poste de coordonnateur pour le service d'animation estivale pour l'été 2020;

CONSIDÉRANT QUE dans les circonstances actuelles entourant la problématique du COVID-19, il n'est pas certain qu'un Service d'animation estivale ait lieu en 2020;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller René Rivard **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner autorise l'embauche de madame Katherine Pruneau au poste de coordonnatrice pour le Service d'animation estivale;

L'embauche est conditionnelle à la tenue d'un Service d'animation estivale à l'été 2020. Si le SAE n'a pas lieu, les heures effectuées en préparation du SAE seront rémunérées au prorata des heures réellement travaillées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.6

2020-04-091 **EMBAUCHE DE LA RESPONSABLE DES COMPORTEMENTS POUR LE SERVICE D'ANIMATION ESTIVALE (SAE) – ÉTÉ 2020 :**

CONSIDÉRANT QUE la directrice des loisirs, des sports, de la culture et de la vie communautaire ainsi que l'ancienne coordonnatrice ont procédé à la sélection et aux entrevues pour le poste de responsable des comportements pour le Service d'animation estivale pour l'été 2020;

CONSIDÉRANT QUE dans les circonstances actuelles entourant la problématique du COVID-19, il n'est pas certain qu'un Service d'animation estivale ait lieu en 2020;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller René Rivard **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner autorise l'embauche de madame Fanny Bond au poste de responsable des comportements pour le Service d'animation estivale;

L'embauche est conditionnelle à la tenue d'un Service d'animation estivale à l'été 2020. Si le SAE n'a pas lieu, les heures effectuées en préparation du SAE seront rémunérées au prorata des heures réellement travaillées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.7

2020-04-092 **PROGRAMME D'EMPLOIS D'ÉTÉ CANADA – DEMANDE DE MODIFICATION DU TAUX DE POURCENTAGE OFFERT AUX MUNICIPALITÉS :**

CONSIDÉRANT QUE le programme Emplois d'été Canada offre une contribution financière aux employeurs afin de créer des emplois d'été intéressants pour des jeunes âgés entre 15 à 30 ans, tout en renforçant les économies et les collectivités locales;

CONSIDÉRANT QUE ce programme est en vigueur depuis fort longtemps et que le pourcentage de subvention pouvant être accordé aux municipalités est le même depuis le début de ce programme;

CONSIDÉRANT QUE les organismes sans but lucratif peuvent recevoir un financement allant jusqu'à 100% du salaire horaire minimum;

CONSIDÉRANT QUE les employeurs du secteur public peuvent recevoir un financement allant jusqu'à 50% du salaire horaire minimum;

CONSIDÉRANT QUE le Gouvernement du Canada reconnait les municipalités enregistrées comme des donataires reconnus;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller René Rivard **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner demande au Gouvernement du Canada une augmentation du pourcentage de financement pour le programme Emplois d'été Canada afin que les municipalités soient admissibles à recevoir le même pourcentage de financement que les organismes sans but lucratif ;

QUE la Municipalité d'Ascot Corner demande l'appui de toutes les MRC et toutes les municipalités du Québec ;

QUE la Municipalité d'Ascot Corner demande l'appui de la FQM ;

DEMANDE aux MRC et aux municipalités de transmettre leur appui à la présente demande au député fédéral de leur circonscription.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.8

2020-04-093 **DON À LA DYSPHASIE – ESTRIE :**

CONSIDÉRANT QUE chaque année un souper-bénéfice pour la Dysphasie-Estrie est l'évènement organisé par Créations Jade;

CONSIDÉRANT QUE chaque année la municipalité participe à ce souper-bénéfice;

CONSIDÉRANT QUE cette année le souper-bénéfice n'aura pas lieu à cause de la problématique du COVID-19;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jean-Pierre Beaudoin **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner autorise un don de 100.00 $ à la Dysphasie-Estrie pour remplacer sa participation au souper-bénéfice de la Dysphasie-Estrie.

Poste budgétaire : 02-110-00-310.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

9.1
AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT NUMÉRO 670 EMPRUNT DE 1 900 701.57 $ POUR LA RÉFECTION DU CHEMIN BOUCHER ET DU CHEMIN DE LA RIVIÈRE :

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Éric Mageau qu'à une session subséquente le conseil municipal adoptera un Règlement numéro 670 décrétant un emprunt au montant de 1 900 701.57 $ pour la réfection du chemin Boucher et du chemin de la Rivière qui sera payé 75% par une subvention et 25% par les revenus généraux.

Selon l'article numéro 445 du Code municipal, une dispense de lecture dudit projet de règlement est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption. Une copie dudit projet de règlement est remise aux membres du Conseil, le tout conformément à la loi.

Le directeur général et secrétaire-trésorier présente le projet de règlement et procède au dépôt du projet de règlement, le tout conformément à la loi.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

12.
2E PÉRIODE DE QUESTIONS (début : 19 h 43)

FIN DE LA 2IÈME PÉRIODE DE QUESTIONS À 19 H 43.

13.
2020-04-094 **LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE :**

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Christine Lafrance **QUE** la séance ordinaire soit levée à **19 h 43.**

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

PROCHAINE SÉANCE ORDINAIRE : Lundi le 4 mai 2020 à 19 h 30.

JONATHAN PICHÉ	NATHALIE BRESSE
DIR. GÉN. ET SECR.-TRÉS.	MAIRESSE